

Récapitulatif des éléments à envoyer

La validation de votre inscription est soumise à la réception :

- de votre inscription via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/1nxAU98piW>
- du questionnaire pré-stage via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/JfGMGBS1hn>
- des éléments ci-dessous avant la date limite d'inscription et du paiement par virement bancaire dont les coordonnées se trouvent sur le formulaire d'inscription.

Salariés avec financement individuel (OPCO ou avec financement personnel)

- Financement salariés OPCO (demande de prise en charge à faire avant le début du stage) :

- o **Convention de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- o Un justificatif de saisie mentionnant le **numéro de dossier AFDAS**.
Etant donné qu'on ne demande pas aux stagiaires d'avancer les frais pédagogiques, merci de bien renseigner la case « Total coûts pédagogiques à payer au prestataire » pour que l'AFDAS rembourse directement les frais pédagogiques à la FFJDA.
- o A l'inscription, le cas échéant :
 - un règlement de **67,30 €** correspondant aux frais de **pension complète (hébergement et restauration stagiaire interne)**
 - un règlement de **30 €** correspondant aux frais d'**arrivée la veille (stagiaire interne)** comprenant la nuitée sans dîner + le petit-déjeuner du lendemain.
 - un règlement de **25 €** correspondant aux **frais de restauration du midi (stagiaire externe)**. Les frais de restauration du soir sont à gérer par le stagiaire.
- o Uniquement en cas de refus de votre demande de financement individuel, une partie des frais pédagogiques (680 euros) sera prise en charge par la FFJDA (30% des frais pédagogiques seront à la charge du stagiaire ou du club, soit 204 euros) à condition de transmettre à la FFJDA le formulaire demande de bourse validée par le président de club, le président de comité et le cadre technique fédéral.
Pour rappel, le cas échéant, les frais d'hébergement et de restauration seront à gérer par le stagiaire.

- Stagiaire avec financement personnel :

- o **Contrat de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- o A l'inscription un règlement de la totalité des **frais pédagogiques** d'un montant de **680 euros**.
- o A l'inscription, le cas échéant, un règlement des frais :
 - de **pension complète (hébergement et de restauration stagiaire interne** d'un montant de **67,30 €)**
 - d'**arrivée la veille (stagiaire interne** d'un montant de **30€)** comprenant la nuitée sans dîner + le petit-déjeuner du lendemain.
 - de **restauration du midi (stagiaire externe** d'un montant de **25 €)**. Les frais de restauration du soir sont à gérer par le stagiaire.

Bénévoles ou salariés justifiant d'un refus OPCO

- **Contrat de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- A l'inscription, un règlement de 30% des frais pédagogiques (680 euros) restent à la charge du stagiaire ou du club, soit **204 euros** à condition de transmettre à la FFJDA le formulaire demande de bourse validée par le président de club, le président de comité et le cadre technique fédéral. Le solde est à régler à l'issue du stage.
- A l'inscription, le cas échéant, un règlement des frais :
 - o de **pension complète (hébergement et de restauration stagiaire interne** d'un montant de **67,30 €)**
 - o d'**arrivée la veille (stagiaire interne** d'un montant de **30€)** comprenant la nuitée et dîner + le petit-déjeuner du lendemain.
 - o de **restauration du midi (stagiaire externe** d'un montant de **25 €)**. Les frais de restauration du soir sont à gérer par le stagiaire.